

## Le mot des directeurs

### PERFORMANCE

Quelques mois après les JO de Paris, le terme ne choque pas, il ravive même de beaux souvenirs. Il est cependant loin d'être cantonné à la sphère sportive. La performance est partout, professionnelle, économique, sociale, scolaire et universitaire... Certains estiment d'ailleurs qu'il s'agit là d'un changement de paradigme, le passage d'une société disciplinaire, où les contraintes sont extérieures à l'individu, à une société de la performance, où la contrainte ne vient plus de l'ordre social mais de l'individu lui-même (H. Byung-Chul, *La société de la fatigue*, PUF, 2024). En bref, le pouvoir aurait remplacé le devoir.

L'analyse prend tout son sens dans le cadre de la thématique choisie pour le colloque annuel du Laboratoire, *la performance sociétale de l'entreprise*. En la matière, les injonctions sont contradictoires. D'un côté, une aspiration ou une incitation à une éthique supérieure sur le plan sociétal (inclusion, protection de l'environnement, progression des droits humains...), éventuellement garantie par des indicateurs destinés à en évaluer l'efficacité. De l'autre, la nécessité de maintenir une performance économique élevée dans un contexte de concurrence mondiale. Une performance ne doit pas en détruire une autre, elles doivent sans doute se conjuguer pour contribuer au bien commun.



Jean-François CESARO



Julien ICARD

## Le Laboratoire en chiffres

- 4 soutenances de thèse en 2024
- 2 docteurs qualifiés en 2024
- 3 docteurs devenus MCF en 2024
- 2 thèses primées en 2024
- 4 colloques organisés ou co-organisés en 2024
- 25 thèses en cours
- 180 docteurs du Laboratoire
- environ 12.000 ouvrages



## Le Laboratoire sur les réseaux



## A l'honneur

Félicitations aux professeurs **Arnaud Martinon** devenu Vice-Président de notre université en charge des études et de la formation et **Jean-François Cesaro**, élevé au rang de Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques.

Félicitations également à nos deux docteurs, **Clément Duchemin** et **Hugo Révillon**, récipiendaires, pour le premier, du prix de thèse IUMM 2024 et, pour le second, du prix de thèse AvoSial 2024.

Félicitations enfin à nos quatre nouveaux docteurs de l'année 2024 : **Kim Boyer**, **Julie Chavarot**, **Charlène Lefort** et **Ani Minasian**.

## Activités du Laboratoire lors des derniers mois

### *Soutenances de thèse*

- « Le droit social, outil du bien-être au travail » par **Charlène Lefort**, thèse dirigée par **Emeric Jeansen**, soutenue le 21 octobre 2024
- « L'alerte en droit privé » par **Julie Chavarot**, thèse dirigée par le professeur **Jean-François Cesaro**, soutenue le 3 décembre 2024
- « L'individuel et le collectif. Essai en droit du travail » par **Ani Minasian**, thèse dirigée par le professeur **Arnaud Martinon**, soutenue le 12 décembre 2024
- « La responsabilisation de l'assuré social dans la prise en charge du risque maladie », par **Kim Boyer**, thèse dirigée par le professeur **Patrick Morvan**, soutenue le 17 décembre 2024

### *Séminaires et ateliers doctoraux*

- Atelier doctoral autour des travaux en cours de **Flora Duffaud**, 13 septembre 2024
- Atelier doctoral autour des travaux en cours de **Bryan Keddouri**, 24 octobre 2024
- Séminaire doctoral « Théories et contentieux du travail », 8 nov. 2024

Conférence « La distinction modification du contrat / changement des conditions de travail a-t-elle encore une pertinence ? » par **Simon Riancho** (Univ. Paris Panthéon-Assas)

- Séminaire doctoral « Théories et contentieux du travail », 28 nov. 2024

Conférence « Théorie de la fraude dans le contentieux social » par le professeur **Grégoire Duchange** (Univ. Paris Panthéon-Assas)

- Séminaire doctoral « Théories et contentieux du travail », 10 janv. 2025

Conférence « La théorie de l'employeur seul juge : archaïsme ou revenant ? », par le professeur **Patrick Morvan** (Univ. Paris Panthéon-Assas)

### *Colloques*

Le colloque *Questions sensibles de droit du travail*, organisé par le Laboratoire de droit social, en partenariat avec l'Université Panthéon-Sorbonne, l'École de Droit social de Montpellier et la Cour de cassation s'est tenu le vendredi 4 octobre dernier en Grand'Chambre de la Cour de cassation, sous la présidence du Président de la chambre sociale, **Jean-Michel Sommer**.

Les actes du colloque seront publiés dans le numéro de mars de la revue Droit social.

Le colloque *L'entreprise vigilante*, organisé par le cabinet Capstan Avocats en partenariat avec le Laboratoire de droit social s'est tenu le 6 décembre dernier.

Y sont intervenus les professeurs **Jean-François Cesaro**, **Grégoire Duchange**, **Françoise Favennec** et **Arnaud Martinon**

### *Publications*

Retrouvez [ici](#) toutes les publications des membres du Laboratoire

### *Rayonnement (Laboratoire hors les murs)*

Le professeur **Grégoire Duchange** a siégé en tant que rapporteur lors de la soutenance de thèse de **Dorine Wysocki** (« La mise en œuvre de la responsabilité civile en matière de contrat de travail », dir. J.-Ph. Tricoit, Université Lille, 17 déc. 2024) et en tant que rapporteur également, lors de la soutenance de thèse de **Yassine Mouhib** (« L'intermédiation. Contribution à une théorie générale en droit du travail », dir. G. Auzero, Univ. Bordeaux, 20 déc. 2024).

Le professeur **Julien Icard** a siégé en tant que rapporteur et président lors de la soutenance de thèse de **Vincent Schoepfer** (« L'influence de la réforme du droit des contrats en droit du travail », dir. Y. Leroy, Univ. Haute-Alsace, 26 nov. 2024).

## Activités à venir au Laboratoire

### *Ateliers et séminaires doctoraux*

- Atelier doctoral autour des travaux en cours de **Mathieu Basset**, le 30 janvier 2025
- Atelier doctoral autour des travaux en cours d'**Erwane Hadjadj**, le 27 février 2025
- Séminaire doctoral « Théories et contentieux social », le 20 mars 2025 : intervention du professeur **Dirk Baugard** (Univ. Paris 8) : « Théorie de l'estoppel dans le contentieux social général »
- Séminaire doctoral « Théories et contentieux social », le 16 mai 2025 : intervention de **Nicolas Anciaux** (Univ. Panthéon-Sorbonne) : « Théorie de la personnalité juridique dans le contentieux social »
- Atelier doctoral autour des travaux en cours de **Yoann Nicolas**, le 23 mai 2025

### *Conférence de présentation des thèses*

Le Laboratoire de droit social organisera le jeudi 27 mars 2025 une conférence de présentation des thèses soutenues en 2024 et qualifiées par le CNU.

### *Publications*

Le Laboratoire de droit social inaugurera en février 2025 sa première **chronique collective** à la Semaine Juridique - Général (*JCP G*), chronique semestrielle qui portera sur l'actualité du droit social des six derniers mois de l'année 2024.

### *Colloques*

Le colloque de droit franco-japonais « *Les mutations de l'emploi* », organisé par **Marie Eliphe**, aura lieu le vendredi 28 mars 2025 à partir de 14h en salle des conseils du centre Panthéon.

Le colloque annuel du Laboratoire du droit social aura lieu le vendredi 11 avril prochain au Sénat. Il portera sur le thème suivant : « *La performance sociétale de l'entreprise en droit du travail* ».

Informations et inscriptions via le [site](#) du Laboratoire

## Rapport HCERES Université Panthéon-Assas

Dans son rapport rendu public le 21 janvier 2025, le comité de l'HCERES a finalisé son évaluation de l'université Paris Panthéon-Assas.

Concernant l'université en général, le comité a notamment souligné « l'émergence d'un potentiel de **recherche remarquable**, ouvrant de nouveaux champs d'études interdisciplinaires, et permettant la construction de formations innovantes » et le renforcement de « **l'internationalisation** de ses formations et de sa recherche ».

Concernant le Master de droit social en particulier, le comité a spécialement noté **l'attractivité et le dynamisme de la formation** et son excellent **adossement à la recherche**, c'est-à-dire au Laboratoire de droit social.

Le comité d'évaluation a conclu son rapport en émettant « un **avis favorable** à la demande introduite [...] en vue de la **transformation** [de l'université Paris Panthéon-Assas] **en grand établissement** ».